

Sous-Préfecture  
DE  
DOLE  
JURA

N°

1

Prière de rappeler dans la  
réponse le numéro  
ci-dessus.

Brevets d'invention

Cetivard

2

Dole, le 20 Novembre 1866.

*Les copies copies  
de la présente et de  
St. Boilley orna de la  
communication à M. Boilley  
le 21/11/1866.*

Monsieur le Maire,

M. le Préfet m'a dit ce qui suit  
le 19 de ce mois:

« J'ai transmis, après enregistrement,  
« le 7 du courant, à M. le Ministre de  
« l'Agriculture, du Commerce et des  
« Travaux publics l'acte de cession de  
« trois brevets d'invention consenti par  
« le Sr Boilley (Claude Etienne) de  
« Dole au profit des Srs Bernays  
« et Malpas, père et fils, négociants  
« au même lieu lequel a fait l'objet  
« de votre communication du 24  
« Octobre dernier.

« En m'accusant réception de cet  
« envoi, j. Et m'annonce que la  
« cession des dits brevets, de l'avis sous

Monsieur le Maire à Dole

« Les Nos 44, 378, 64535 et 64920, sera  
« compris dans le décret que proclamera  
« elles dont l'enregistrement aura été  
« fait pendant le présent trimestre,  
« conformément à l'article 21 de la loi  
« du 5 Juillet 1844. »

Je vous prie de porter ces dispositions  
à la connaissance des intéressés.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet,  
G. Berry